



## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

### AGENCE NATIONALE D'INCLUSION ECONOMIQUE ET SOCIALE (ANIES)

#### PROJET DE RIPOSTE D'URGENCE ET D'APPUI AU PROGRAMME NAFA (PRU-APN)

**Financement : Banque Mondiale IDA D6540-GN et IDA D7291-GN**

#### **AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N°015/PRU-APN/ANIES/2023** **SERVICES DE CONSULTANTS POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT** **REESPONSABLE DE L'ACCOMPAGNEMENT PRODUCTIF DU PRU-APN/ANIES**

**Date de début : 4 septembre 2023**

**Date limite : 19 septembre 2023**

#### **I. Contexte et justification**

Récemment, la Guinée s'est enrichie et la politique économique a engrangé de réels succès notamment par la relance du secteur minier, la stabilisation des indicateurs macroéconomiques et le renforcement de l'attractivité économique. Cependant, les effets des succès économiques restent imperceptibles sur la réduction de la pauvreté.

Pour favoriser un développement économique et social durable et inclusif, en luttant ainsi contre la marginalisation et l'exclusion sociale, l'Agence Nationale d'Inclusion Économique et Sociale (ANIES) a été créée. Son objectif est de consentir un effort financier de 2% du PIB à la politique nationale d'inclusion économique, sociale et financière. Conformément au décret D/2019/049/PRG/SGG du 31 janvier 2019, l'ANIES a pour missions de concevoir, mettre en œuvre et évaluer la politique nationale d'inclusion économique, financière et sociale. Ses interventions porteront sur deux axes de politiques publiques. D'une part, des politiques « classiques » d'inclusion économique et sociale, les transferts monétaires et l'inclusion financière, en facilitant l'accès des plus vulnérables aux instruments et services financiers de base. Et d'autre part, des politiques dites d'inclusion « productive », notamment par l'accès à l'énergie des ménages pauvres en milieu rural, l'appui à l'agriculture (à travers les petites exploitations agricoles) et l'aide à l'entrepreneuriat.

Établissement public à caractère administratif (EPA), l'ANIES, pour accomplir sa mission, est dotée d'un Conseil d'Administration, d'une Direction Générale, d'une Agence Comptable et d'un Contrôleur financier.

Le Gouvernement de la République de Guinée bénéficie, dans ce cadre, d'un don de soixante-dix (70) millions de dollars américains de la part de la Banque mondiale, au titre du Projet de Riposte d'Urgence et d'Appui au Programme NAFA (PRU-APN), pour une durée de cinq ans (2020-2024). Un financement additionnel du projet a été approuvé, en avril 2023, par le Conseil d'administration de la Banque mondiale, à hauteur de 80 millions US\$.



Un Programme de protection sociale adaptative (ASP) a été lancé en mars 2014, dans le Sahel. En plus de soutenir la consommation, ainsi que et la sécurité alimentaire, et de faciliter les investissements dans le capital humain des ménages bénéficiaires des filets sociaux, le programme ASP vise à faciliter leurs investissements dans les activités génératrices de revenu (AGR). Un des objectifs du programme était ainsi d'augmenter la productivité et les revenus tirés des activités économiques de ses bénéficiaires, de faciliter la diversification et le lissage des revenus, et d'aider les ménages à gérer les risques et à faire face aux chocs, notamment climatiques.

A l'instar de ce programme ASP, il est envisagé dans le cadre du financement additionnel du PRU-APN, la mise en œuvre d'un programme d'inclusion productive adaptatif, qui a pour objectif principal d'offrir un paquet de mesures d'accompagnement à même de faciliter les initiatives productives des populations en situation d'extrême pauvreté. Les objectifs spécifiques de ce programme productif sont de :

- Sensibiliser et développer un plaidoyer auprès des communautés ciblées sur les aspirations et normes sociales qui pourraient constituer un obstacle à la productivité des ménages en situation d'extrême pauvreté ;
- Encourager l'épargne des ménages en situation d'extrême pauvreté à travers la création de groupes volontaires ;
- Réaliser la formation, l'encadrement et le coaching des bénéficiaires des ménages ciblés ; et
- Impulser et renforcer des activités productives à travers l'octroi d'une subvention productive.

**Tableau 1 : Paquet de mesures d'accompagnement productives**





## PRÉALABLES À LA MISE EN ŒUVRE

## FORMATION DU PERSONNEL ACCOMPAGNANT ET D'ENCADREMENT

## INFORMATION ET ENREGISTREMENT DES BÉNÉFICIAIRES

- Présentation du projet et mobilisation du ménage
- Enregistrement du bénéficiaire

## MISE EN ŒUVRE DU PROJET



Dans le cadre de la mise en œuvre de cette activité, il est prévu le recrutement d'un **Expert Productif** qui viendra en appui à l'ANIES sur toutes les activités du Projet de Riposte d'Urgence et d'Appui au Programme NAFA (PRU-APN). Il travaillera essentiellement sur toutes les activités de l'inclusion productives.

Les présents termes de référence (TDR) situent le mandat et le profil de l'Expert productif et donnent une description détaillée des principales tâches à accomplir ainsi que les dispositions administratives.





## II. Descriptif du Projet de Riposte d'Urgence et d'Appui au Programme NAFA

L'objectif de développement du PRU-APN est de développer les éléments constitutifs d'un système national de protection sociale réactif aux chocs et d'accroître l'accès des ménages pauvres et vulnérables à des filets de sécurité sociale.

Les zones d'intervention du projet sont les préfectures de Gaoual, Forécariah, Kindia, Beyla, Dabola, Kérouané, Kouroussa, Mamou et Tougué, ainsi que les cinq communes de la ville de Conakry.

Le financement additionnel va étendre les activités du projet parent, sans modifier l'objectif de développement ni les dispositions institutionnelles. Il propose : (a) d'ajouter de nouvelles activités à la composante 1 et d'étendre la couverture des transferts monétaires d'urgence en réponse à l'insécurité alimentaire croissante ; (b) de restructurer la composante 2, pour tenir compte de l'expansion de la portée du projet et du type d'activités ; (c) de restructurer la composante 3, notamment pour appuyer la collecte des données du registre, le SIG, et le développement d'une nouvelle stratégie de protection sociale. Aussi, cette composante devra inclure les activités de l'Enquête Harmonisée des Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) ; (d) d'augmenter les coûts des composantes 1, 2, 3 et 4, en conséquence ; (e) d'aligner le cadre de résultats sur les activités nouvellement proposées ; et (f) de reporter la date de clôture et de modifier les projections de décaissement.

Le financement additionnel du Projet Nafa prévoit deux types d'appui productif, comprenant un paquet très léger additionnel aux mesures d'accompagnement en capital humain à délivrer aux 136 000 ménages récipiendaires des transferts monétaires réguliers (TMR), et un paquet de mesures d'inclusion productive complet à destination de 15 000 ménages ciblés au sein des potentiels bénéficiaires des TMR.

Les mesures d'accompagnement en capital humain et mesure additionnelle, porteront sur :

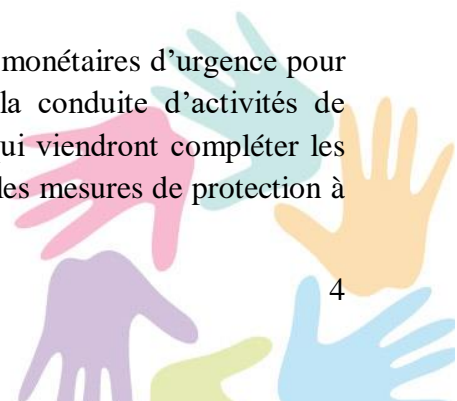
Un paquet léger considéré comme une mesure additionnelle à l'ensemble des mesures d'accompagnement en capital humain. Cette mesure pourrait être un module d'initiation aux compétences essentielles d'ordres psycho-sociales (de vie) et en micro-entrepreneuriat. Cette mesure additionnelle permettrait d'imprimer de bonnes pratiques, afin de conditionner des envies de changement d'habitudes et de comportements, plus adaptés au développement de la productivité.

Le projet est d'une durée de six ans (2020-2026). La durée initiale était de février 2020 à juin 2023. Avec le financement additionnel, cette durée est prolongée, jusqu'en mars 2026.

Les composantes du projet PRU-APN sont les suivantes ;

### ❖ Composante 1 : Transfert monétaire d'urgence (phase 1)

La Composante 1 soutiendra donc à la fois un programme de transferts monétaires d'urgence pour soutenir la résilience des ménages vulnérables à la COVID-19 et la conduite d'activités de communication, de sensibilisation et de mesures d'accompagnement qui viendront compléter les versements et alerter les populations bénéficiaires sur la COVID-19 et les mesures de protection à





### ❖ Composante 2 : Transfert monétaire et mesures d'accompagnement au titre du Programme NAFA (phase 2)

La seconde phase du Projet succèdera à la première et appuiera la transition de l'intervention de transferts monétaires d'urgence vers le Programme NAFA de transferts monétaires « classiques » aligné sur la vision et le mandat de l'ANIES.

Elle offrira des transferts monétaires aux 40 pourcent les plus pauvres de la population des zones ciblées et des mesures d'accompagnement pour le renforcement du capital humain axées sur l'augmentation de la productivité des ménages et de leur résilience aux chocs.

Deux types d'appui productif (paquets de mesures) seront conçus. Un *paquet très léger additionnel aux mesures d'accompagnement en développement humain* à délivrer aux 136 000 ménages devant recevoir les transferts monétaires réguliers. Et un *paquet de mesures d'inclusion productive complet* s'inspirant des expériences pilotes régionales à offrir à 15 000 ménages.

### ❖ Composante 3 : Renforcement des institutions de protection sociale et des systèmes de prestation réactifs aux chocs.

La Composante 3 soutiendra le renforcement des capacités et la consolidation des systèmes nécessaires à la prestation des interventions d'urgence et aux travaux préparatoires à la mise en place d'un programme national de filets sociaux à long terme mené sous la responsabilité de l'ANIES.

### ❖ Composante 4 : Gestion du projet et suivi et évaluation

Cette Composante financera les dépenses liées à l'achat de biens, de travaux, de services de consultants et de tout autre service nécessaires à la gestion quotidienne, à la mise en œuvre et au suivi des activités liées au Projet. Cette Composante couvrira aussi le développement de matériel de communication et de plaidoyer pour l'ANIES et ses activités.

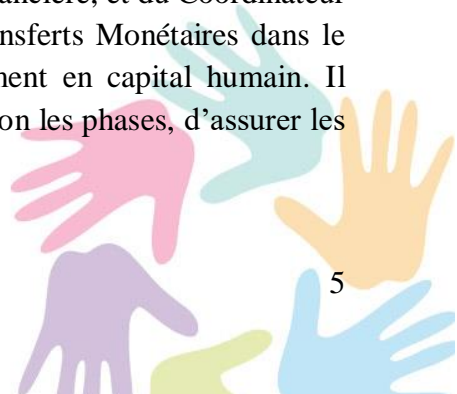
### ❖ Composante 5. Réponse urgente éventuelle (ERC)

Au besoin, cette composante serait financée par les ressources de dons/crédits non utilisées par d'autres composantes sur demande du gouvernement à la suite d'une crise ou urgence éligible.

## III. Rôles et Responsabilités de l'Expert Productif

L'objectif général de la mission de l'Expert Productif consiste à appuyer la conception, coordonner, organiser, planifier et superviser la mise en œuvre du paquet d'activités productif, et d'assurer une synergie d'actions avec les autres composantes du PRU-APN.

L'Expert productif sera sous l'autorité de la Direction de l'Inclusion Financière, et du Coordinateur du projet. Il/Elle travaillera en étroite collaboration avec l'Expert Transferts Monétaires dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi des mesures d'accompagnement en capital humain. Il travaillera également avec toute l'équipe du projet et sera en charge, selon les phases, d'assurer les tâches suivantes.





### Phase de conception :

- Contribuer à la préparation de propositions concrètes sur la méthodologie de mise en œuvre des activités productives.
- Être force de proposition et contribuer au développement d'outils et d'instruments techniques pour l'élaboration de manuels de procédures techniques, TDRs, cahier de spécifications techniques, fiches de suivi, outils de présentation du projet et documents de projet, système de référence et des partenariats avec les programmes en cours etc.
- Proposer à la Direction d'Inclusion la conception d'outils digitaux, pour un meilleur suivi des ménages bénéficiaires.
- Participer à la préparation et la mise en œuvre du processus de recrutement des différents intervenants, notamment des AC, des opérateurs de paiements, des relais communautaires, organiser leurs mises à niveau sur le projet, les former sur les différents outils à utiliser lorsque nécessaire, etc.)
- Contribuer à l'évaluation des offres des prestataires de services, assurer le suivi de leurs obligations contractuelles.

Préparer un plan de mise en œuvre détaillé des activités productives (chronogramme à tenir à jour tout au long du programme).

- Coordonner les activités de conception et d'élaboration des outils pédagogiques : assurer le suivi opérationnel lors de la préparation et la réalisation des supports et matériels de formation et de sensibilisation, ainsi que leur acheminement dans les zones d'intervention du programme (manuels de formation, boîtes à images, vidéos, etc.), en collaboration avec les consultants-formateurs et la Banque mondiale.
- Élaborer, produire et mettre à disposition des assistants communautaires tous les outils de communication à utiliser pour les activités de mobilisation communautaire et d'information.
- Coordonner les actions de communication internes et externes ;
- Appuyer la Direction d'Inclusion dans l'élaboration du mécanisme d'accompagnement productif.
- Organiser la production et la finalisation des outils et des procédures de mise en œuvre des activités définies.
- Organiser la formation des assistants communautaires et formateurs recrutés par leurs soins.
- Contribuer à l'élaboration de la méthodologie de ciblage ;
- Rédiger une note d'orientation du ciblage et superviser la phase de constitution des listes de bénéficiaires ;
- Superviser l'organisation des formations du personnel de terrain.

### Phase de mise en œuvre et suivi opérationnel :

- ✓ Superviser la planification et programmation de la mise en œuvre des activités productives.
- ✓ Assurer un suivi régulier des opérations de terrain en relation étroite avec l'Expert Transferts Monétaires et les Responsables d'Accompagnement Communautaires (RAC) et avec les différents acteurs impliqués dans les activités (prestataires de service, consultants, etc. ONG, etc.).





- ✓ Superviser et contrôler la qualité de la mise en œuvre des activités de terrain réalisées, en collaboration avec les autres experts du projet.
- ✓ Communiquer sur l'état d'avancement des activités auprès de la Direction d'Inclusion.

#### **Phase de capitalisation :**

- ✓ Garantir le reporting des activités dans les délais et contribuer à la capitalisation.
- ✓ Appuyer activement l'organisation d'évaluation interne et externe liées aux activités de mesures productives.
- ✓ Réaliser une revue des instruments et outils utilisés et proposer des ajustements aux processus méthodologiques.
- ✓ Capitaliser sur les expériences, les leçons apprises et les bonnes pratiques pour formuler des recommandations opérationnelles.
- ✓ Rechercher activement l'amélioration des activités et encourager l'innovation et la créativité dans leur exécution.
- ✓ Elaborer des notes techniques et situationnelles à l'attention du Directeur de l'inclusion.

#### **IV. OBLIGATIONS DU CONSULTANT EN MATIÈRE D'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS :**

Les Rapports sur les activités menées seront rédigés mensuellement et trimestriellement et transmis au Coordinateur du projet, à la Direction d'Inclusion Financière, et à la Banque mondiale.

#### **V. QUALIFICATION REQUISE ET EXPERIENCES DU RESPONSABLE PRODUCTIF**

Le candidat ou la candidate doit avoir le profil suivant :

- ✓ Avoir un diplôme d'enseignement supérieur (minimum BAC+4) en développement socio-économique et / ou sciences humaines et sociales / en gestion (Administration des affaires), en sciences de l'éducation ou toutes autres disciplines équivalentes pertinentes aux exigences du poste ;
- ✓ Justifier d'au moins cinq (5) années d'expérience dans la gestion et/ou la mise en œuvre de programmes et projets de développement ;
- ✓ Avoir au moins deux (2) années d'expérience sur des projets filets sociaux, dans des programmes de transferts monétaires ou de développement socio-économique ;
- ✓ Avoir une expérience avérée de la gestion de partenariats public/privé ;
- ✓ Justifier d'une expérience préalable dans un projet d'appui au gouvernement ;
- ✓ Avoir une bonne connaissance du monde rural guinéen, avec une expérience en activités de développement communautaire est fortement désirée ;
- ✓ Avoir une bonne maîtrise de la problématique de la protection sociale en Afrique de l'Ouest et du centre ;
- ✓ Avoir de bonnes capacités de communication, de rédaction, et d'organisation ;
- ✓ Maîtriser les nouvelles technologies et innovations digitales ;
- ✓ Avoir une bonne maîtrise des outils Microsoft Office (Word, Excel, Power Point) ;
- ✓ Avoir une bonne maîtrise orale et écrite du Français ;





- ✓ La connaissance de l'anglais est un important atout et des différentes langues nationales serait appréciée ;
- ✓ Avoir une forte aptitude au travail en équipe.

## VI. NATURE ET DURÉE DU CONTRAT

La durée du contrat de l'Expert Productif sera d'un an renouvelable par tacite reconduction, sous réserve d'une évaluation satisfaisante à l'issue de la période probatoire, pour une période n'excédant pas la durée du projet.

Le lieu de travail de l'Expert Productif sera à Conakry. Des déplacements sur le terrain seront nécessaires, lors des missions de suivi, de supervision et de renforcement des capacités des parties prenantes.

## VII. DOSSIERS A FOURNIR : Le dossier de candidature devra comporter les pièces ci-après :

- ✓ Une lettre de motivation ;
- ✓ Un CV détaillé daté et signé ;
- ✓ Une copie du ou des diplômes et attestations, légalisés par les autorités compétentes, ou tous autres documents attestant les expériences et qualifications acquises.

## VIII. CRITERES DE PERFORMANCES

### A- Aptitudes organisationnelles

1. Esprit d'innovation ou autonomie dans son travail
2. Sens de responsabilité et d'engagement
3. Rapidité dans l'exécution des tâches
4. Esprit de planification et de contrôle
5. Esprit analytique et bonnes compétences en matière de résolution de problèmes.

### B- Aptitudes personnelles

1. Capacité / rythme de travail
2. Communication orale et écrite
3. Esprit équipe/ Collégialité
4. Prise d'initiatives

### C- Accomplissements / réalisations

1. Le manuel opérationnel des activités productives est élaboré.
2. Les activités d'inclusion productives sont planifiées et mises en œuvre dans les délais requis selon les composantes du projet.
3. La gestion du suivi des activités productives, des résultats et du contexte est assurée.
4. Les résultats et indicateurs sur les activités sont rendus disponibles.
5. Les notes situationnelles et les documents de capitalisation, dont les rapports sont rédigés.





6. La documentation concernant l'inclusion productive est disponible.

## IX. MODE DE SELECTION DU CONSULTANT

Le consultant/cabinet sera recruté suivant la méthode de sélection fondée sur les Qualifications du Consultants individuel (SQCI), telle que décrites dans le Règlement de Passation des Marchés de l'édition novembre 2020.

### **Date limite et lieu de remise des candidatures :**

Les candidatures doivent être adressées à Monsieur le Coordinateur du PRU-APN de l'ANIES et déposées au siège du PRU-APN de l'ANIES, à Cameroun, en face de la station TOTAL, ou envoyées par voie électronique à l'adresse suivante :

[recrutement@anies.gov.gn](mailto:recrutement@anies.gov.gn)/ssekounamie@gmail.com au plus tard **le 19 septembre 2023 à 10 heures GMT**, avec la mention en objet « CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET ».

**Le Coordinateur du PRU-APN/ANIES**

**Dr Paul FABER**

